



**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**DCD/DAC(2004)19/REV1
A usage officiel**

CROISSANCE ET OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT

Réunion à haut niveau du CAD, 15-16 avril 2004

Le présent document est soumis au CAD pour EXAMEN au titre du point 4a de l'ordre du jour de la réunion à haut niveau [DCD/DAC(2004)5].

Personnes à contacter : Richard Carey (richard.carey@oecd.org),
William Nicol (william.nicol@oecd.org)

**JT00162034
Ta 22743**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

**PROGRAMME D'ACTION EN FAVEUR DE LA CROISSANCE : COOPÉRER AVEC LES
AUTRES ACTEURS À L'APPUI DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE
DÉVELOPPEMENT**

I. La croissance est essentielle à la réalisation des OMD. Que savons-nous du processus de croissance – comment l'enclencher et comment le pérenniser ?

Quelle est notre approche vis-à-vis des grands enjeux que représente la réalisation d'une croissance économique plus dynamique et plus largement assise dans les pays où les perspectives et la courbe de croissance, actuelles et à venir, ne donnent pas les moyens d'atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté et autres OMD ?

1. De nombreux pays en développement, en particulier en Asie, parviennent à générer une croissance économique élevée et durable, mais nombreux sont également ceux qui n'y arrivent pas. La Chine et l'Inde, pays qui comptent le plus d'habitants pauvres, prennent pied sur la scène économique mondiale, chacun suivant une approche différente, et obtiennent des taux de croissance par habitant qui leur permettront d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté. (Même si, parallèlement, des régions ou catégories sociales entières restent à la traîne). A quelques exceptions près, les taux de croissance en Amérique latine et en Afrique ont été décevants dans les années 90. Pour la période 2003-2015, selon les "prévisions" de la Banque mondiale, le revenu annuel moyen par habitant augmentera de 5.4 % en Asie de l'Est et de 4.1 % en Asie du Sud. Les prévisions tablent sur une hausse de 2.4 % pour l'Amérique latine et de 1.4 % pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. En Afrique subsaharienne, où la perspective de réduire de moitié la pauvreté reste bien éloignée pour de nombreux pays, on s'attend à un taux de croissance annuel moyen de 1.5 % par habitant¹.

2. Même s'il y a encore beaucoup à apprendre, le consensus qui se dessine sur le processus de croissance met en évidence la variété et la spécificité des mesures adoptées par les différents pays et les facteurs qui déterminent une croissance dynamique². Les pays qui ont réussi le doivent à l'adoption de mesures et incitations visant expressément à stimuler l'initiative privée et la compétitivité internationale et à préserver la stabilité macro-économique. Un tel angle d'attaque permet d'inscrire les mesures en question dans un cadre et un contexte ordonné, et donne au secteur des entreprises un signal montrant clairement l'orientation prise. Il permet en outre à un bien plus grand nombre d'acteurs économiques d'exister et crée par là même un processus d'apprentissage indispensable dans une économie dynamique capable de créer durablement plus de valeur ajoutée et d'emplois.

3. Il ressort de l'expérience des pays en développement qui ont réussi que l'intégration dans l'économie mondiale est un élément essentiel pour parvenir à une croissance forte et durable. Augmenter la croissance signifie sortir du piège qui consiste à dépendre de l'exportation d'un petit nombre de produits de

¹ Voir les estimations présentées dans le rapport de la Banque mondiale sur les Perspectives économiques mondiales et les pays en développement, 2003.

² Voir Growth Strategies: projet en vue de la publication d'un *Handbook of Economic Growth*. Dani Rodrik, Université de Harvard, septembre 2003 (www.ksg.harvard.edu/rodrik/). Présenté par l'auteur lors d'un séminaire organisé par le Centre de développement de l'OCDE, le 18 mars 2004.

base dont les prix fléchissent sur le long terme en diversifiant les exportations de façon à mettre à profit les débouchés qu'offre le marché dans une économie mondialisée : il y a en effet aujourd'hui beaucoup plus de possibilités de créer de la valeur ajoutée par la différenciation des produits et en participant à la chaîne de valeur dans les différents secteurs – agriculture, industrie manufacturière et services. Le développement des marchés intérieurs fait partie intégrante de ce processus, et renforce encore la dynamique de croissance. Les flux migratoires au sein de l'économie mondiale sont également générateurs de revenus, du fait des rapatriements de fonds et des nouvelles interactions commerciales. Les TIC transforment l'accès à l'information et aux nouveaux réseaux commerciaux. Enfin, l'investissement direct étranger joue un rôle déterminant dans bon nombre de ces processus.

4. Pour susciter une croissance dynamique, il faut mettre en œuvre des réformes de plus grande envergure au niveau des pays (ou des régions) afin de les doter d'une structure efficace apte à préserver la paix et la sécurité, dans un contexte où la gouvernance et la capacité des institutions s'améliorent de façon tangible. Une croissance dynamique nécessite également une valorisation du capital humain (santé et éducation), et un rôle plus actif dévolu à la société civile pour maintenir la cohésion sociale et pour faciliter la circulation du savoir et de l'information dans une économie de marché décentralisée. Dans chacun de ces domaines il y a des seuils à atteindre, et la coopération pour le développement peut contribuer à encourager et aider les pays en développement à les respecter. Si le contenu des réformes adoptées reste propre aux pays, il est impératif de progresser sur tous ces fronts pour stimuler le processus de croissance, faute de quoi toute évolution s'en trouvera tôt ou tard freinée.

II. Les donateurs accordent-ils une priorité assez élevée au programme d'action en faveur de la croissance ?

Alors que les donateurs consacrent depuis longtemps de l'attention et des ressources à la promotion de la croissance et du développement du secteur privé, les stratégies d'aide actuelles doivent-elles lui faire une place plus centrale ? Dans quelle mesure parvenons-nous à rendre nos efforts plus efficaces ? La part de notre aide qui va à l'agriculture et aux infrastructures a considérablement diminué. Devrions-nous financer bien plus largement ces secteurs ?

5. Une forte dynamique de croissance est indispensable pour être en mesure de donner corps aux OMD. Parallèlement, le programme d'action en faveur de la croissance n'est pas encore bien intégré dans le processus des CSLP dans de nombreux pays, pour ne pas dire la plupart. Le secteur privé ne tient généralement qu'un rôle secondaire dans le processus de dialogue au plan local (à quelques exceptions notables près). En outre, au cours des deux dernières décennies, les secteurs "productifs" comme l'agriculture et les infrastructures ont vu fléchir la part qui leur était allouée dans les programmes d'aide au profit de l'investissement social (qui est bien sûr aussi un investissement nécessaire pour asseoir la croissance)³.

6. On constate un regain d'intérêt au sein de la communauté des donateurs pour les modalités de leur action en vue d'encourager et d'accompagner les processus de croissance. Au sein du CAD, le Réseau sur la réduction de la pauvreté (POVNET) s'est vu confier la mission d'étudier l'articulation entre croissance économique et réduction de la pauvreté, et notamment les moyens de mieux coordonner les efforts d'aide dans les domaines du développement du secteur privé, des infrastructures et de l'agriculture. Dans le domaine des échanges, le renforcement des capacités a fait l'objet d'approches nouvelles et de processus de coordination novateurs, comme le Cadre intégré⁴. Aux Nations Unies, le Secrétaire général a créé une

³ L'APD bilatérale en faveur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche a diminué, passant de 12 % de l'APD totale en 1981-1982 à 6 % en 2000-2001. Sur la même période, l'aide bilatérale à l'appui des infrastructures économiques est passée de 18 à 14 %. L'APD multilatérale en faveur de l'agriculture, qui s'établissait à 35 % en 1980-1981, n'était plus que de 25 % en 1990-91 et de 10 % en 2000-2001.

⁴ Voir document de séance – Lettre conjointe du 12 mars 2004 adressée aux Ministres chargés du développement et aux Responsables d'organismes de développement par M. Richard Manning, Président

Commission chargée du secteur privé. De nouvelles approches sont également à l'étude dans le cadre des OMD.

7. En Afrique, les possibilités de décollage de la croissance sont depuis longtemps freinées par l'absence de structures efficaces aptes à garantir la paix et la sécurité. La communauté des donateurs prend aujourd'hui une part plus active à la mise en place de telles structures. Le soutien apporté à de nouvelles initiatives de l'Union africaine (UA), qui collabore avec les Nations Unies et le NEPAD, comme la Conférence des Grands Lacs récemment annoncée, est déterminant à cet égard. Les travaux du CAD sur la réforme des systèmes de sécurité sont dans le droit fil des approches élaborées par l'UA et les Nations Unies pour bâtir la paix en Afrique⁵.

8. Soutenir la croissance dans les pays en développement pour atteindre les OMD nécessitera des investissements sociaux à plus grande échelle allant de pair avec des investissements dans l'agriculture et les infrastructures essentiels à un processus de croissance dynamique. Ces investissements sont, par essence, complémentaires. En outre, lutter contre la pauvreté là où elle est le plus concentrée, en augmentant la productivité des agriculteurs de subsistance et en les reliant à l'économie de marché est une démarche qui, intrinsèquement, favorise la croissance.

III. Un programme d'action à l'appui de la croissance suppose de coopérer avec les autres parties prenantes – comment promouvoir l'interactivité des travaux horizontaux avec les différentes sphères d'intervention, et quels sont les secteurs où elle est le plus nécessaire ?

D'autres sphères d'intervention s'engagent de plus en plus dans l'action menée au service du développement. Quelle est la nature de notre coopération avec ces acteurs, et comment renforcer notre action conjointe, en particulier dans le contexte de l'OCDE ?

9. Le rapport du CAD intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle* (1996) et ses *Lignes directrices pour la réduction de la pauvreté* (2001) soulignent l'un comme l'autre l'importance de la croissance économique et de la cohérence des politiques si l'on veut atteindre les objectifs de développement d'ici 2015. L'élaboration des 8 OMD a été un moyen de susciter l'action requise de la part des économies avancées.

10. Compte tenu de l'évolution des perspectives et des opportunités dans une économie mondialisée et des questions de gouvernance qu'elle soulève au plan national et international, d'autres sphères d'intervention portent de plus en plus d'intérêt aux questions de développement et y prennent une part plus active : les échanges, l'investissement, l'environnement et l'agriculture en sont des exemples évidents, mais la fiscalité, la politique de la concurrence, les marchés de capitaux, les migrations et la gouvernance en sont d'autres. Dans son approche, le CAD doit s'affranchir du strict rôle de sensibilisation pour intégrer les résultats des travaux d'autres parties prenantes afin de concourir à l'élaboration de politiques d'aide plus efficaces en faveur de la croissance et de la réalisation des OMD.

11. L'OCDE a un rôle tout particulier à jouer à cet égard puisqu'elle est la seule organisation internationale à mettre en présence des décideurs dans tous ces domaines. (La défense étant une importante exception dans le contexte des travaux sur la réforme des systèmes de sécurité). C'est ainsi que le Président

du CAD et M. Rana, Secrétaire général adjoint de l'OMC, consacrée au renforcement des capacités dans le domaine des échanges : Progrès de la mise en œuvre et défis à relever, qui présente les résultats de la troisième réunion conjointe CAD-OCDE/OMC depuis Doha.

⁵ Voir Réforme des systèmes de sécurité et gouvernance: Principes et bonnes pratiques. DCD/DAC(2003)30/REV3, mars 2004.

du CAD a convoqué le 10 mars 2004 la première réunion regroupant les Présidents des comités de l'OCDE et les secrétaires généraux adjoints et directeurs compétents dans le but de débattre des moyens de mettre à profit ces opportunités, notamment dans le cadre des activités d'ouverture de l'OCDE en direction des économies non membres. Il a été convenu qu'il y avait beaucoup à gagner à améliorer la coopération et la compréhension mutuelle selon des modalités gérables (minimum de bureaucratie et de paperasserie). L'amélioration de la circulation de l'information (par exemple la mise en commun des projets de programmes de travail) et la mise au point d'un "langage commun", s'inspirant des bonnes pratiques recensées dans le cadre des travaux conjoints des comités, en donnent des illustrations concrètes.

12. A titre d'exemple, le CAD applique actuellement un programme de travail conjoint avec le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales qui vise à recenser et à exploiter les synergies entre l'APD et l'IDE. Les travaux de l'OCDE sur la cohérence des politiques offre une occasion spéciale de mener à bien pareille collaboration. Les travaux relatifs aux politiques agricoles dans les pays de l'OCDE comme dans les pays en développement, ou à la pêche, en sont d'autres exemples concrets. Enfin, les travaux du CAD sur les mécanismes institutionnels existant dans les capitales des pays de l'OCDE pour promouvoir la cohérence des politiques peuvent apporter des éléments d'information précieux à partager avec d'autres sphères d'intervention au sein de l'OCDE.

13. Le pôle Développement récemment créé par l'OCDE pour assurer une meilleure intégration des travaux menés dans ce domaine au sein de l'Organisation commence à offrir un cadre aux contributions d'autres secteurs de l'OCDE. (Voir la pièce jointe qui définit les principaux éléments de la stratégie du Pôle).

14. Les activités d'ouverture aux économies non membres de l'OCDE permettent déjà de promouvoir l'interaction entre les différentes sphères d'intervention, et des conseils pour l'adoption d'un langage commun et de politiques cohérentes y ajouteraient.

15. S'agissant de l'Afrique, les interactions entre l'OCDE et le NEPAD se développent dans les domaines des échanges et de l'investissement, notamment dans le cadre de l'Initiative OCDE-Afrique pour l'investissement. Le NEPAD offre un cadre en synergie avec l'approche de la croissance définie précédemment. Les examens mutuels de l'efficacité au regard du développement réalisés sous les auspices conjoints de la CEA et du CAD-OCDE (voir document de séance) donneront l'occasion d'un examen à haut niveau des résultats obtenus par les pays d'Afrique et les pays de l'OCDE par rapport au programme d'action à l'appui du développement en Afrique.

ANNEXE

PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE PÔLE DÉVELOPPEMENT, 2005-2006

Contribuer à façonner la mondialisation

- Nouveaux acteurs, régionalisation et mondialisation
- Favoriser la concrétisation du Programme de Doha pour le développement
- Migrations internationales et développement
- Gestion des risques, sécurité et développement à l'échelle mondiale

Soutenir les réformes à l'appui du développement

- Cohérence des politiques menées par les pays de l'OCDE ayant une incidence sur le développement
- Agriculture, réduction de la pauvreté et croissance économique
- Investissement et développement du secteur privé
- Institutions, gouvernance et renforcement des capacités

Améliorer la coopération pour le développement et le financement du développement

- Financer les OMD et promouvoir les résultats de Monterrey et Johannesburg
- Efficacité de l'aide et harmonisation entre les donateurs
- Mobilisation des ressources nationales et fiscalité
- Renforcement des capacités dans le domaine des statistiques